



LA CFDT : ORGANISATION SYNDICALE RESPONSABLE

07 Juillet 2016

PLAN DE TRANSFORMATION CIB

ECHANGER

Depuis le mois de mai, la CFDT a été active dans toutes les instances représentatives du personnel.

Ces réunions ont permis d'échanger avec la Direction Générale sur le projet de transformation de BNP Paribas CIB pour BNP Paribas SA.

Tous les élus et membres des différentes instances, se sont attachés à être force de proposition dans l'intérêt de l'ensemble des salariés de CIB.

Différents thèmes ont été abordés :

- **La mobilité fonctionnelle et géographique,**
- **L'accompagnement des départs volontaires,**
- **l'aspect financier,**
- **la formation,**
- **la communication qui sera faite aux salariés**
- **les risques psychosociaux.**

L'objectif de la CFDT est **l'emploi, la sauvegarde de l'emploi, la sécurisation des parcours professionnels**, valeurs qui lui sont primordiales.

La CFDT a donc voté **CONTRE** ce plan de transformation destructeur d'emplois.

AGIR

**LA CFDT AGIT
auprès des
salariés**

- **En Comité Central d'Entreprise et au CEPE** : Expertise économique, analyse du projet de transformation par les élus, propositions.
- **En CHSCT des Pôles et Fonctions** : Expertise complémentaire sur les conditions de travail, et Risques Psychosociaux., analyse des élus et propositions.
- **En Commission de Droit Social** : Négociation de l'accord, obtention d'avancées significatives.

**LA CFDT
AGIRA**

Au sein de la **commission de suivi paritaire trimestrielle**, avec la Direction pour **examiner les demandes de recours individuelles** des salariés durant toute la durée du plan.

NEGOCIER

Depuis la présentation du Plan de transformation, la CFDT a négocié pour que tous les salariés impactés retrouvent un poste en cas de mobilité ou un emploi en cas de départ, et que le plan de départ soit sur la base du volontariat uniquement.

Voici la synthèse des mesures, négociées par la CFDT, du Plan de Mobilité et de Départ cliquez ici :



Une commission paritaire de suivi est aussi créée.

Ainsi, les salariés n'ayant pas de mobilité ou dont le départ aurait été refusé après chaque phase, auront donc un recours possible, assisté par un élu du personnel.

**La CFDT est une organisation responsable,
qui négocie dans l'intérêt collectif et individuel des salariés.**

**La CFDT signera
l'accord des conditions
de mobilité
interne
et
de départs volontaires
qu'elle a négociés.**

Prochaines dates :

- Juillet 2016 : ouverture d'un portail internet d'information sur le plan « CIB »
- 5 septembre 2016 : ouverture de la première période de volontariat du plan

Cfdt:
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**RÉPONSES
À LA CARTE**
SERVICE À L'ADHÉRENT

**LE NOUVEAU
SERVICE TÉLÉPHONIQUE
RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS CFDT**

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé, sur l'ensemble du territoire, par exemple :

- Une question sur votre contrat de travail ou votre statut professionnel ?
- Un doute sur vos conditions de travail ?
- Un besoin d'information sur la formation professionnelle ?
- Une interrogation sur votre passage à la retraite ou sur le chômage ?
- Un problème plus personnel de mobilité ou de logement ?

LA CFDT VOUS ÉCOUTE ET VOUS RÉPOND AU
01 40 14 31 89

**POUR TOUTE NOUVELLE ADHESION
CE CHARGEUR VOUS EST OFFERT**

CFDT.FR

© 2016 - Service Informationnel - France Agri-Rural - 2016

ECHANGER, AGIR, NEGOCIER

www.cfdt.bnpparibas.com
cfdt.nationale@bnpparibas.com / 01 40 14 31 89